



MACHILLY

Novembre /
Décembre 2013

Parution N° **113**

En raison des élections municipales de Mars 2014, nous vous informons que le Mot du Maire est temporairement interrompu, il réapparaîtra lors du bulletin du mois d'Avril.
N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 en Mairie.

DANS CE NUMÉRO :

Compte rendu séances

2

Photos lac de machilly

7

Machilly au quotidien

8

Du côté des associations

10

Informations

14

Joyeuses fêtes

20

NOËL, mot magique !

Nous choisirons notre alimentation avec soin...

Nous ferons de même avec nos vêtements ...

Notre voiture a été achetée après mure réflexion ...

En résumé, nous réfléchissons beaucoup avant de consommer.

Alors pourquoi ne pas accorder un peu d'attention à nos déchets ?

Pourtant ils mériteraient qu'on leur accorde de l'importance car il coûtent chers aux collectivités et par ricochet aux consommateurs que nous sommes tous.

La dernière grève des éboueurs nous a rappelé que nos déchets sont incontournables car que de plaintes puisque nos poubelles n'avaient pas été pas vidées le jour J et qu'elles débordaient. Question : Faisons nous le maximum pour ne pas les remplir trop vite ? La réponse est souvent négative.

Lisons nos journaux : « *Trop de déchets recyclables ou compostables dans nos poubelles* » « *La lingette, un véritable cauchemar* » « *Gestion des déchets, la Haute Savoie 59^{ème} au classement des départements* », etc

Alors n'oublions pas que des structures existent pour limiter le volume de nos déchets : Containers pour le tri sélectif (4 sites sur la commune), composteurs individuels, déchetterie de St Cergues pour encombrants de toute nature : déchets verts, appareils électriques, gravats, etc ... avec en prime un service municipal pour vous débarrasser des objets volumineux tels que canapés, frigidaires, lits, bref tout ce qui ne peut pas être transporté dans une voiture classique.

Que manque t-il alors ? Peut-être un peu de bonne volonté ! Alors, à nous de jouer le jeu afin de réfléchir afin de jeter le déchet là où il nous coûtera le moins cher. Exemple, le verre est recyclable à l'infini et il n'a pas sa place dans nos poubelles.

Nous voilà bientôt en 2014, le moment des résolutions ! Voilà une piste toute trouvée !



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18/11/2013

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Il convient de rectifier l'orthographe du lieu-dit "LES ETARPYS" et rajouter MASSE Nathalie dans la liste des présents.

Rapport des élus en charge de commissions

Mme KOPEC Martine, Adjointe, précise que lors de la réunion du CCAS, la commande des colis de NOEL a été passée pour une distribution prévue le 21 décembre.

Mme DEREMBLE Cathy, Adjointe : rythmes scolaires

La 1^{ère} réunion de travail du 5 novembre dernier, en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves, avait pour objectif le positionnement du temps d'aménagement périscolaire (TAP).

La prise en compte de l'intérêt de l'enfant, à savoir le respect de son rythme chronobiologique a été prioritaire dans le débat. De ce fait, le comité a décidé de positionner le TAP à la suite de la pause méridienne, soit de 13h30 à 14h30.

Les horaires retenus à la rentrée 2014 sont les suivants :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

07h30 - 08h30 Périscolaire habituel

08h30 - 11h45 Temps d'enseignement

11h45 - 13h30 Pause méridienne

13h30 - 14h30 Temps d'aménagement périscolaire (à la charge de la mairie)

14h30 - 16h30 Temps d'enseignement

16h30 - 18h30 Périscolaire habituel

Le mercredi matin :

7h30 - 8h45 Périscolaire

8h45 - 11h45 Temps d'enseignement

Ces horaires seront soumis au Directeur Académique de l'Education Nationale pour validation.

Une prochaine réunion aura lieu avec les associations de la commune en vue de les faire participer à la mise en place d'activités durant le temps d'aménagement périscolaire.

M PLAGNAT Jean Paul, Adjoint, donne l'état d'avancement des travaux suivants:

Route des Etôles: le busage des eaux pluviales est terminé.

Route de Couty: le chantier est réalisé pour moitié. Suite aux fortes précipitations, des inondations se sont produites sur 3 propriétés. Une analyse de la situation est en cours.

Bâtiment mairie : le remplacement des velux sur la toiture de la mairie est terminé.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas exercé son droit de préemption sur les parcelles B2142 B2848 B2140 et B2143 Route de Révilloud.

Lors de la commission sécurité avec la gendarmerie et la police municipale, il est demandé à la population d'être vigilante dès la tombée de la nuit.

En effet, une recrudescence de cambriolages est constatée entre 17h30 et 19h30.

Régularisation échange de terrains chemin rural du Bois de la Carrière

Le Maire rappelle que suite à l'enquête publique lancée pour le déclassement du chemin rural, il convient de régulariser la situation sachant qu'il avait été prévu un échange de terrain pour maintenir un accès piétonnier au Massif des Voirons.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au maire afin de mener cet échange à son terme.

Acquisition d'une parcelle « Les Etarpys »

Le conseil municipal avait chargé le Maire de prendre contact avec le propriétaire pour valider l'option d'achat de ce terrain dont la surface est de 279 m². Le prix de 8.00€/m² ayant été accepté, le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au maire de finaliser cette transaction.

Adhésion CAUE

Le Maire propose de renouveler la convention auprès du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Hte Savoie. Ce service assiste les collectivités lors du lancement de leurs programmes de construction ainsi que pour la consultance architecturale à l'occasion de l'instruction des permis de construire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion 2014 au prix de 82,00

Euros.

Cellule Habitat Indigne

Dans le cadre de la politique menée par Annemasse-Agglomération, il est demandé au conseil Municipal de proposer un référent communal au titre de « l'habitat indigne ».

A l'unanimité, Mme KOPEC Martine, Adjointe, est désignée.

Renouvellement des conventions de Mutualisation « Voirie-Police » et Groupement de commandes

Les services mutualisés font l'objet d'un renouvellement des conventions pour la période 2014 à 2016 suivant les projets de délibérations joints.

Il en est de même pour les groupements de travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à les signer.

Indemnités du Receveur Principal

Le receveur principal adresse au Maire sa demande d'indemnité de conseil au titre de l'exercice 2013. En raison des perturbations rencontrées lors des arrêts de travail de la secrétaire, le Maire rappelle le soutien reçu de la part du Trésorier et demande au conseil municipal d'accepter l'attribution de cette indemnité de 423.48€.

Par 5 abstentions et 7 avis favorables, le conseil municipal autorise le versement de cette indemnité.

Subvention FOL-UFOVAL 74

Le Maire propose de renouveler la « convention séjours de vacances » pour favoriser le départ des enfants de la commune en colonies de vacances.

Il est demandé une participation journalière de 3.00€. Les familles bénéficient automatiquement de cette déduction à l'inscription.

Il est rappelé que la F.O.L est un mouvement d'éducation populaire complémentaire de l'école publique et qu'elle développe de nombreux partenariats avec les collectivités.

Cette année, 1 garçon et 1 fille de Machilly sont inscrits pour un total de 28 jours soit 84.00 €

A l'unanimité, le conseil municipal renouvelle la convention.

Comptabilité : Décision Modificative

Le Maire donne lecture des comptes à mouvementer afin de permettre une régularisation comptable.

A l'unanimité, le conseil municipal valide cette décision.

Questions diverses

-Autorisations pour stationnement Cirques-marionnettes : Régulièrement, la commune reçoit des demandes d'autorisation de stationnement pour des spectacles ambulants.

Le parking de la salle des fêtes est condamné par un portique fixe. Il reste l'espace vers la gare.

Le conseil municipal autorise des demandes à condition de respecter un délai de 1 mois minimum entre deux stationnements sans fournitures d'eau et d'électricité.

-Contrat de travail Quentin CANDAU : Son contrat de 3 mois arrivant à expiration, il est renouvelé jusqu'au 28.02.2014. Il est prévu de lancer une nouvelle consultation pour tenir compte des besoins futurs liés aux rythmes scolaires.

-Emploi d'Avenir Michel MATHIEU : Son contrat aidé de 6 mois est terminé. Il peut être transformé en emploi d'avenir sur une durée de 2 ans ½. Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal.

-P.L.U.: Les derniers ajustements sont en cours pour prendre un arrêté avant la fin de l'année.

-Route de Moniaz: Sur la commune de St Cergues, elle a été classée en limitation à 50 K/H. Le conseil municipal, à l'unanimité, demande que cette mesure s'applique également sur la commune de Machilly.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

PROCHAINE SEANCE
le 16 décembre 2013

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16/12/2013

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 18 novembre 2013.

Rapport des élus en charge de commissions

Commissions Annemasse Agglo : M. Bouvard, Maire, fait part des rapports des commissions suivantes :

Eau potable : Budget de fonctionnement stable à 1.000.000

Budget investissement à 2.700.000 + grands travaux

IL convient de prévoir un nouveau puits de forage sur le site d'ARTHAZ, des analyses sur l'usine d'ultrafiltration des Eaux Belles et une étude hydrologique sur les nappes souterraines afin de mieux apprécier et protéger la ressource en eau.

Assainissement: budget de fonctionnement en baisse de 10% pour 1.500.000
Budget d'investissement à 2.270.000 + grands travaux à 3.200.000

Il est prévu la réhabilitation des bâtiments et de leurs équipements.

Projet Epure: Mme Moille Pasini, Conseillère, indique que le SYANE propose de reprendre l'entretien de l'éclairage public par deux propositions: la première est identique à l'existant à savoir seulement la réparation pour une économie envisagée de 16 %. La deuxième propose en plus de la prévention le changement des ampoules énergivores. Par contre, l'approche tarifaire n'est pas encore finalisée. Dans cette attente, le contrat actuel est reconduit pour 3 mois.

SIFOR M. Plagnat, Adjoint, décrit le projet de cheminement entre le lac et le pont situé Route de Moniaz. Des contacts avec le Conseil Général doivent être pris pour des autorisations afin de sécuriser au mieux le parcours. Le conseil municipal souhaite que cette portion de voie soit limitée à 50 K/H comme sur la partie de St Cergues.

MJC St Cergues Mmes Kopec et Deremble, Adjointes, rendent compte du conseil d'administration du 13 décembre dernier. Le nombre d'adhérents est de 490. Les activités déficitaires ont été suspendues. L'activité ski est reconduite ainsi que les puces de couturières et le marché gourmand. Le dispositif local d'accompagnement a permis d'élaborer un projet associatif et stratégique. Différentes pistes sont explorées afin de retrouver un équilibre financier satisfaisant. Un contrat d'objectifs sera présenté en février 2014. L'assemblée générale aura lieu le 20 janvier 2014.

ADMR Par manque de bénévoles et de président, c'est la fédération départementale qui gère l'association. La situation est difficile Un secrétaire a été embauché.

Tarifs périscolaires de Machilly : il est proposé d'aligner les tarifs sur ceux de Juvigny. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les nouveaux tarifs soit :

Au forfait : 2.00 € l'heure pour 1 enfant, 1.80 € pour 2 enfants et 1.60 € pour 3 enfants.

Occasionnel : 2.20 € l'heure pour 1 enfant, 2 € pour 2 enfants et 1.80 € pour 3 enfants.

Actuellement 28 enfants sont inscrits au forfait et 22 en occasionnel.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, une demande est formulée pour étendre, à la rentrée prochaine, le service au mercredi matin.

Décision modificative N°3

Afin d'équilibrer les comptes de fin d'année, il convient d'opérer une régularisation comptable sur le poste salaires. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Subvention Collège Paul Langevin

Le courrier d'un professeur d'anglais de deux élèves de Machilly explique le projet d'un séjour linguistique en Angleterre et sollicite une subvention pour limiter le coût de participation des familles qui s'élève à 247,95 € par enfant. Après débats, le conseil municipal par 13 voix Pour et 1 abstention accorde une subvention globale de 100,00 €.

Subvention Ecole libre St François

Une demande de subvention de fonctionnement à hauteur de 550,00 € par enfant (4 pour Machilly) est présentée par la directrice de l'établissement privé. Au regard des possibilités d'accueil scolaire et des services en place : cantine et garde périscolaire, le conseil municipal, à l'unanimité, n'accorde pas de subvention.

Subvention MUTAME Hte Savoie

Cette caisse couvre la plupart des employés municipaux du département. Pour Machilly, 2 personnes sont concernées. Le montant total annuel demandé est de 78,00€. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement de cette aide.

Subvention Sou des Ecoles

Concernant la fourniture des sapins de Noël, la commune est passée par le Sou des Ecoles .

Il convient de verser la somme de 196,50 € pour l' achat de 5 sapins. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le versement de cette somme sous forme d'une subvention.

Projet de bibliothèque intercommunale à St-Cergues

L'étude menée par Savoie Biblio sur le projet d'une bibliothèque intercommunale a été présentée, le 14 novembre dernier, aux conseils municipaux de St-Cergues, Machilly et Juvigny.

Pour Machilly, il doit être un élément fédérateur et trouver son relais entre les murs.

Au regard des investissements projetés, de l'absence de locaux adaptés, de l'importance du budget évoqué (30.000,00 €), le conseil municipal, à l'unanimité, renonce au projet dans un premier temps tout en se réservant la possibilité de revoir le dossier dans le temps.

Service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

Comme rappelé, les services de l'Etat n'assurent plus l'instruction des autorisations d'urbanisme au 01.01 2014. Compte-tenu de la complexité de ces dossiers, un service performant sera mis en place par Annemasse Agglo. La mutualisation présente plusieurs avantages en termes juridiques, administratifs et humains. Il est proposé de régulariser une convention afin de ne pas interrompre le service. La clé de répartition est évaluée à 12.633,00 € pour Machilly.

Après débats, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de signer la convention avec Annemasse Agglo au 01.01.2014.

Questions diverses

-RYTHMES SCOLAIRES :le choix de la municipalité de placer le TAP de 13h30 à 14h30 nécessite un renfort en personnel pour le fonctionnement des ateliers.

Une consultation sera lancée en rappelant le profil recherché : Cantine : assistance au responsable cantine, accueil des enfants, aide aux repas, surveillance des enfants.

Possibilité d'extension du poste pour TAP: prise en charge d'un atelier, animation et surveillance des enfants.

Il sera précisé qu'une expérience dans le domaine de l'animation est souhaitée.

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable pour le recrutement de ce poste.

-ECOLE DE VOILE ITINERANTE: Le comité dresse un bilan positif de la saison 2013 qui est stable. Pour Machilly, 25 baptêmes gratuits, 12 personnes pour le stage optimist, 7 pour le stage découverte et 48 pour la planche à voile (avec la présence du club de Scionzier). L'expérience est à renouveler.

-VENTE DE BOIS: Un propriétaire propose à l'achat des parcelles B1488, B1421, B1443 et B1444.

Ces parcelles n'étant pas rattachées à la forêt communale, ni situées dans un secteur stratégique, le conseil municipal ne donne pas suite et propose de passer l'information à la société de chasse.

-ECLAIRAGE PUBLIC: Il convient d'évoquer la fréquence d'éclairage sur la commune qui est différenciée. Un rappel de la règle en cours est donné par Elisabeth Moille-Pasini. Pour favoriser le cheminement des enfants vers les dessertes de bus, le centre village est éclairé plus tôt.

Après débats, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour un éclairage uniforme sur l'ensemble de la commune et par 10 voix Pour, 2 Contre et 1 abstention décrète une interruption de l'éclairage de 0h30 à 3h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Page 7

PROCHAINE SEANCE
le 20 janvier 2014

Le Lac de Machilly

Photos prises par Régis LANGLOIS

DECEMBRE 2013



HIVER

GEL

GIVRE



L'équipe municipale viens de s'enrichir d'une 11^{ème} personne : Monsieur Michel MATHIEU arrive en renfort au sein du personnel technique. Habitant de la commune, monsieur MATHIEU bénéficiera d'un « contrat d'avenir ». Cela signifie qu'il devra suivre des formations adaptées au poste qu'il assumera sous le contrôle de Jean-Jacques FAVRE lequel sera son « tuteur » comme le prévoit la loi.

Nous souhaitons évidemment la bienvenue à ce nouveau venu qui a déjà fait ses preuves puisque ayant déjà travaillé pour la commune pendant la période estivale. Deux personnes ne seront pas de trop pour entretenir nos routes et fossés, assurer la surveillance et l'entretien des bâtiments communaux, exécuter tous les travaux nécessaires de réparations et également répondre à certaines demandes des administrés.



Cérémonie des vœux du Maire

Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux du maire

le vendredi 17 janvier 2014
à 19H00
à la salle des fêtes de Machilly



***DECOREZ-
MOI !!!***



Voici le froid, le vent, la neige. Il est temps de s'occuper du sapin de Noël. Pour les personnes désireuses de s'extérioriser et de montrer leurs qualités de décoratrices, la municipalité a mis, comme l'an dernier, des petits sapins à décorer dans 4 endroits de notre village. Si vous les voyez un peu trop nus, rien ne vous empêche de « l'habiller pour l'hiver » !

L'année dernière, ces sapins étaient restés plusieurs jours sans guirlandes, puis une personne ayant osé en enguirlander un, la totalité des sapins s'était retrouvé parés pour Noël. Pouvez-vous recommencer cette année ?

Quelques guirlandes récupérées l'an dernier sont encore disponibles en mairie.

Alors lequel sera le plus beau ? celui du Chamenard, ou celui du massif route du Salève, ou celui de la route du Léman ou celui de la salle des fêtes... Le challenge est ouvert.

Nous vous remercions par avance de votre coopération.

DON DU SANG

L'association des donneurs de sang sera présente à la Salle des Fêtes de Machilly :

Le 25 février 2014

Le 20 mai 2014

Le 29 juillet 2014

Le 07 octobre 2014

A partir de 17H30

Du côté des associations

La cantine des Framboises recherche des bénévoles

Tout le monde est bienvenu !

Cela consiste à aider les employées de la cantine à servir le repas aux enfants.

Votre repas sera pris en charge par l'association de la Cantine.

Pour ce faire, vous pouvez joindre le Président de la cantine:

Mr Christophe Cazals au 06.60.90.01.65

**Venez partager un moment convivial
avec les enfants de votre commune!**

Cantine des Framboises





Activités du Sou des écoles de Machilly

Le Sou des écoles de Machilly est une association à but non lucratif qui permet de financer les activités des enfants de l'école (piscine, stage de voile, sorties culturelles...). Elle fonctionne sur une base de volontariat avec des membres permanents et la participation ponctuelle de bénévoles. Tout d'abord un grand merci à l'ancienne présidente du Sou des écoles, Gaëlle Chapuis, ainsi qu'aux autres membres actifs, démissionnaires après de nombreuses années de dévouement et qui ont permis au Sou de fonctionner jusqu'à présent. Un grand merci également aux nouveaux membres actifs qui reprennent le flambeau pour que continuent la tenue et le bon déroulement des manifestations dans les années qui viennent.

Voici le calendrier des activités pour l'année 2013-2014. Vous pourrez ainsi les noter dans vos agendas et être présent-e-s lors de ces événements. **Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi nous contacter pour l'une ou l'autre manifestation afin de nous aider dans l'organisation, nous avons toujours besoin de soutien** (pour tout renseignement contacter la Présidente : Karine Morand - 0604432630)

Calendrier 2013-2014

Au moment d'écrire ces lignes, nous étions dans l'effervescence de la préparation du loto du samedi **30 novembre 2013**. Comme d'habitude, les bénévoles ont sillonné Machilly et les communes avoisinantes afin de trouver des lots de qualité offerts par les habitants et commerces de la région.

Comme l'année dernière, la vente des sapins de Noël a eu lieu le **samedi 7 décembre** alors que des ateliers de décorations de Noël pour les enfants ont également été proposés.

La mise à disposition d'un stand à titre gracieux par le directeur du centre commercial de la Migros Etrembières nous permettra d'emballer les cadeaux contre dons devant la parapharmacie les week-ends du **14-15 et 21-22 décembre**. Vous pourrez vous inscrire comme bénévoles pour cette action soit sur le panneau d'inscription prévu à cet effet dès la semaine du 9 décembre dans la cour de l'école, soit en contactant les responsables du Sou des écoles.

Le samedi 22 mars 2014, nous sillonnerons le village avec les volontaires pour une **vente de brioches**, que vous pourrez aussi vous procurer à notre stand face à l'ancienne poste ou à la boulangerie grâce à la générosité de Fabrice Bourguignon.

Le samedi 19 avril 2014, nous organiserons la traditionnelle **course aux œufs de Pâques**, financée par la Mairie de Machilly.

Le vendredi 25 avril 2014 aura lieu le spectacle des enfants de l'école, suivi d'un repas champêtre avec animation.

Le dimanche 27 avril 2014, Pilule et André viendront enchanter les enfants du village avec leur spectacle de magie.

Le dimanche 8 juin 2014 aura lieu la célèbre farfouille de Machilly et nous clôturerons l'année avec la **kermesse, à la fin juin 2014**.

MACHILLY

SAM 18 JANVIER

SOUPE À L'OIGNON OFFERTE

dès
20h30

LOTO

**1 carton offert pour tout achat
avant le 10 janvier**

22 € LES 3 CARTONS

Points de vente:
Auberge des Voirons à Machilly
Le Colibri à St Didier
Boulangerie Bourignon à Machilly
Pizzeria Mona-Lisa à St Didier

Organisation : FOYER RURAL

Ce qui se passe à la MJC

L'Assemblée Générale

Lundi 20 Janvier 2014 à 20h

La MJC, c'est pleins d'activités différentes mais c'est aussi des adhérents et des bénévoles.

C'est l'occasion de nous

rencontrer, de nous poser vos questions et de nous faire part de vos suggestions.

A la Salle Multimédia

La MJC a besoin de vous !

Innocence (Théâtre)

Sortie Culturelle

Château Rouge

Mercredi 12 Février 20h30

Réservation avant le 10 Janvier 2014

Innocence parle, en

apparence, du meurtre d'une

Reine par une Inquisition.

Elle parle, en apparence, de

Marie-Antoinette. Elle se

situe, en apparence, dans un

moment historique. C'est là son masque. L'auteur écrit masqué. Pourquoi ? Parce qu'il faut mentir pour être soi-même. C'est une pièce sur la politique et la

société contemporaine. Il y est question de révélation, de transparence, de corps qui se cherchent et se surveillent. Il y est question de la destruction de l'individu.

Les personnages luttent, s'arrachent et réagissent avec

l'énergie des combats guerriers. Leur arme est la langue; son rythme, sa répartition, son humour.

Adultes : 18€ / -20 ans : 12€



« Toc Toc »

Mercredi 19 Février 20h00

Par les jeunes de l'Atelier Théâtre d'Imagine. Huit patientes se croisent et se livrent dans la salle d'attente du grand spécialiste du traitement des TOC (Trouble Obsessionnel Compulsif).

D'après une étude farfelue, 93% des personnes interrogées avouent avoir un toc. Et vous ?

Adultes : 8 € / -20 ans : 6€

Théâtre

dès 10 ans

Les Pucès de Couturières

Samedi 22 et Dimanche 23 Février 2014

10h—18h

Acheter, vendre, troquer. C'est un marché aux pucès... oui mais pour les couturières. Pour la

troisième année, la MJC organise ses

Pucès de couturières : Stands de tissu et

de matériel de couture, mais aussi

animations, cours et défilés.

Salles Communale et de la Cantine,

derrière l'Eglise de Saint-Cergues



Marché Gourmand

Samedi 26 Avril 2014

10h—19h

Pour la 4ème Edition, venez vous régaler et vous offrir les excellents produits de nos producteurs locaux.

Salles Communale et de la Cantine,

derrière l'Eglise de Saint-Cergues



Le Maxi Monster Music Show

(Freak musical show)

Sortie Culturelle

Château Rouge

Samedi 26 Avril 20h30

Réservation avant le 21 Mars 2014

Le Maxi Monster Music Show plante le

décor d'une surprenante

attraction de foire ancienne avec

son lot de personnages hors

normes : femme à barbe, homme

fort, danseuse mécanique, femme-tronc, ange noir, fakir mystique...

Menée par l'affolante poupée barbe, maîtresse de

cérémonie au charme vénéneux, cette famille de monstres

magnifiques, qui n'est pas sans rappeler le fameux film de

Todd Browning « Freaks », nous embarque dans son grand

huit musical pour un fabuleux voyage onirique sur la

différence et le troublant mystère du genre... humain.

Le Maxi Monster Music Show réveille la bête qui

sommeille... en chacun de nous !

Adultes : 19€ / -20 ans : 14€



La MJC fait son Show !!

Spectacle de Danse

Samedi 14 Juin 2014 à la Salle des Fêtes de Machilly

Judo

Les cours du Lundi 16 et du Jeudi 19 juin seront en portes ouvertes.

Championnat : Samedi 21 juin 2014 à Annemasse



Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

FORMATION DES AIDANTS FAMILIAUX

Espace Colette Bellevalle

50 rue des Minimes - 73000 Chambéry

Le vendredi, de 14h00 à 16h00; cycle de 7 séances gratuites

Vendredi 17 janvier 2014:

Séance d'accueil. La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

Vendredi 24 janvier 2014:

Les troubles de mémoire et les autres troubles cognitifs.

Vendredi 31 janvier 2014:

Les troubles psychologiques et comportementaux.

Vendredi 7 février 2014:

Communication, vie relationnelle et vie sociale.

Vendredi 14 février 2014:

Faire face aux troubles du comportement.

Vendredi 21 février 2014:

Les activités de la vie quotidienne.

Vendredi 28 février 2014:

Les aides. Ressources et limites des aidants.

Conditions d'inscription : ce cycle est réservé aux aidants familiaux qui accompagnent un proche malade (conjoint, enfants, beaux-enfants, etc.). Dans la mesure du possible, les participants s'engagent à participer à l'ensemble des séances. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont indispensables.

Renseignements: Regar, Pôle Gériatrique du Genevois Français
ou Alzheimer Haute-Savoie

Inscriptions à Alzheimer Haute-Savoie au 04 50 51 49 14

Architecture & adaptation des logements des personnes âgées

Conseil gratuit d'un ergothérapeute,
d'un architecte et d'un technicien
spécialisé du bâtiment

particuliers



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement DE LA
Conseil général HAUTE-
Association Act Habitat SAVOIE

Une aide du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie, de l'association Act-Habitat et du Conseil général de la Haute-Savoie pour les personnes âgées

La perte d'autonomie, le handicap, le vieillissement nécessitent parfois une adaptation du logement pour permettre aux particuliers de rester chez eux.

Le CAUE de Haute-Savoie, l'association Act-Habitat et le Conseil général de la Haute-Savoie se sont associés pour proposer un nouveau service de conseil spécialisé dans l'adaptation des logements des personnes âgées.

Une aide administrative, technique et architecturale est ainsi apportée aux porteurs de projet pour les aider à le développer

Des expertises pour mieux vivre au quotidien dans son logement

Trois professionnels, un ergothérapeute, un architecte et un technicien spécialisé dans le domaine de l'adaptation des logements des personnes âgées, mettent à disposition leurs compétences pour vous aider à développer un projet d'amélioration de vos conditions de vie dans votre logement :

- **L'ergothérapeute-conseil propose des aménagements de votre logement**

Ce professionnel analyse vos difficultés dans votre logement et met en lumière ce qui dans sa configuration empêche l'accomplissement des gestes quotidiens. Il propose des solutions d'adaptation du logement qui peuvent consister en l'acquisition d'équipements ou de mobiliers spécifiques et en des travaux d'amélioration fonctionnelle.

- **L'architecte-conseil apporte son aide dans la conception d'un projet de qualité**

Ce professionnel apporte son expertise dans la conception et la mise en œuvre des travaux préconisés par l'ergothérapeute. Il veille à ce que le projet d'adaptation s'inscrive dans une démarche globale, rationnelle et qualitative.

- **Le technicien-conseil spécialisé apporte son aide dans la réalisation du projet**

À partir des prescriptions de l'architecte-conseil, le technicien spécialisé évalue la faisabilité technique des aménagements, définit la nature des travaux à engager en tenant compte des contraintes techniques du bâti ancien. Il réalise des plans descriptifs à l'échelle et assure le conseil au propriétaire lors de la production des devis par les artisans.

Le conseil s'organise sous la forme d'un rendez-vous personnalisé avec les trois experts. Il se déroule directement sur le site du projet.

Modalités d'accès au service de conseil

Ce service de conseil est accessible sur simple appel téléphonique auprès de l'association Act-Habitat, 70 avenue de France à Annecy.

Tél. 04 50 09 99 32 - Courriel : act-habitat@act-habitat.asso.fr

Act Habitat assure également des missions de conseils et d'assistance pour la recherche d'aides financières et la constitution des dossiers de demande de subventions pour la réalisation des travaux.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex
conseils@caue74.fr • www.caue74.fr

conception graphique CAUE 74
Merci de ne pas jeter sur la voie publique



ALMA 74 : Allô Maltraitance envers les personnes âgées et/ou adultes handicapées

ALMA 74 est un **dispositif d'écoute et de conseil** à destination des **personnes âgées et/ou adultes en situation de handicap** victimes de **violences** (maltraitance physique, psychologique, financière, civique..) résidant sur le département de la Haute-Savoie.

Notre association propose une permanence d'écoute téléphonique deux fois par semaine les **lundis** et **jeudi** de **14h à 17h**.

Cette écoute est **confidentielle** et reste **anonyme** si l'appelant le souhaite. Nous recevons aussi bien des appels des **victimes** que des **témoins** (famille, proche, voisin, intervenant professionnel...).

L'écoute téléphonique est la mission première de l'association mais nous développons aussi la **prévention** à travers des actions de **sensibilisation à la "bientraitance"** auprès de professionnels (du domicile, d'établissement), de bénévoles ou d'étudiants du secteur sanitaire et social.

Si vous êtes dans cette situation ou que vous connaissez quelqu'un, si vous hésitez sur les démarches à entreprendre, vous pouvez nous contacter au **04.50.46.80.91** les **lundis** ou **jeudis** de **14h à 17h**.

En dehors de ces permanences, vous pouvez nous laisser un message sur notre répondeur ou téléphoner au numéro national **39.77** du lundi au vendredi.

Pour pouvoir poursuivre nos actions, nos temps d'écoute et de conseils, nous recherchons des bénévoles. Vous pourrez intégrer une équipe conviviale et bénéficier de formations. Si vous êtes disponible quelques heures par mois, intéressé par l'écoute et le soutien, que vous souhaitez apporter votre aide, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir davantage d'informations au **04.50.46.80.91**.

Vous serez rapidement recontacté par la coordinatrice ou l'un des administrateurs de l'association.

Pensez à transmettre ces informations autour de vous. Oser en parler c'est déjà agir !

Samedi 11 Janvier 2014

CONCERT

de la Nouvelle Année



Avec en 1ère partie,
l'Orchestre Junior de Lannacroche

Salle des Fêtes de Machilly

👉 20h30

Entrée libre





Association de soins, réduction des risques et prévention des addictions.

Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) réparti sur trois sites géographiques

61, rue de Château-Rouge - B.P. 245 - 74106 Annemasse Cedex
Tél. 04 50 38 23 81- Fax 04 50 95 67 72- apreto@wanadoo.fr (Siège social)

5, chemin Vieux - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 26 66 15 - Fax 04 50 26 42 57 - apreto.thonon@wanadoo.fr

10, avenue de la Gare - 74300 Cluses
Tél. 04 50 98 30 12 - Fax 04 50 98 86 77 - apreto.cluses@wanadoo.fr

**Deux programmes de substitution aux opiacés :
méthadone et buprénorphine haut dosage**

Un protocole de sevrage, ambulatoire et hospitalier

Un réseau de familles d'accueil thérapeutique
Tél. 04 50 38 23 81

Une section d'appartements thérapeutiques relais
Tél. 04 50 38 23 81

Une consultation
« Jeunes consommateurs de substances psychoactives »
Tél. 04 50 95 09 59

**Un centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction
des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) - Bus**
Tél. 06 77 16 90 12

**Une consultation de dépistage anonyme et gratuit
(SIDA, Hépatites)**
Tél. 04 50 38 23 81

Une intervention socio-éducative à la Maison d'Arrêt de Bonneville
Tél. 06 73 58 17 39 / 06 85 62 34 17

Des actions de prévention, d'information et de formation



Monsieur le Maire,
les Adjointes,
les Conseillers Municipaux
ainsi que les employés de la Mairie
vous souhaitent de
MERVEILLEUSES FÊTES de FIN D'ANNÉE !